



L'intégration pédagogique

Séance d'accueil des membres des CLIP

**Présentée par les membres du Comité universitaire d'intégration
pédagogique (CUIP)**

15 juin 2011



Bienvenue à tous

L'intégration pédagogique à l'Université de Montréal

1. Définition de l'intégration pédagogique
2. Objectifs visés
3. Survol historique
4. Projets d'intégration pédagogique et budget
5. Rôles et responsabilités
6. Dates à retenir
7. Liens utiles

1. Définition de l'intégration pédagogique*

Dans une perspective de la qualité de l'enseignement, l'intégration pédagogique fait référence à la participation des personnes chargé(e)s de cours aux processus constitutifs de l'enseignement et à la vie pédagogique d'une unité académique.

La démarche d'intégration pédagogique constitue une reconnaissance de l'apport de ces personnes à la formation universitaire et s'inscrit dans une perspective de valorisation de la fonction de chargé(e) de cours.

* Tirée de la Politique sur l'intégration pédagogique des chargées et chargés de cours de l'université de Montréal

2. Objectifs de l'intégration pédagogique

- Améliorer la qualité de l'enseignement;
- Reconnaître et valoriser la contribution des chargé(e)s de cours à la mission d'enseignement de l'université;
- Favoriser la participation et la collaboration entre les professeurs et les chargé(e)s de cours dans un contexte de concertation et de complémentarité;
- Favoriser la contribution des chargé(e)s de cours à la vie pédagogique du département ou de la faculté;
- Favoriser l'élaboration et la réalisation de projets qui doivent s'inscrire dans les orientations et les objectifs des départements et des facultés.

3. Survol historique de l'intégration pédagogique à l'UdeM

Janvier 1997: Mise sur pied du programme d'intégration pédagogique des chargé(e)s de cours

Décembre 2005: Adoption de la Politique sur l'intégration pédagogique

Depuis 2005: 133 projets ont été approuvés par le CUIP soit en moyenne 22 par année dans plus de 20 unités.

4 catégories de projet

1. Projet d'harmonisation et de coordination des enseignements
2. Projet d'innovation et d'expérimentation pédagogique
3. Consultation des chargé(e)s de cours dans le cadre des programmes
4. Participation des chargé(e)s de cours à des projets d'encadrement des étudiants dans un programme d'études universitaires

4. Projets d'intégration pédagogique (suite...)

Critères d'évaluation des projets

1. Respect des critères d'admissibilité
2. Pertinence du projet
3. Présentation du projet

4. Projets d'intégration pédagogique (suite...)

Critères d'évaluation d'un projet

1. Respect des critères d'admissibilité

- Période de probation complétée pour le chargé de cours responsable du projet
- Projet: Au moins 2 chargés de cours et un professeur ou responsable de programme participant au projet, répartition relativement équitable des heures demandées
- Lien d'emploi de tous les chargés de cours avec l'UdeM
- Formulaire complété en respectant les dates limites
- Formulaire complété avec avis de l'unité et la recommandation du CLIP

4. Projets d'intégration pédagogique (suite...)

Critères d'évaluation d'un projet

2. Pertinence du projet

- Caractère intégrateur
- Recevabilité
- Concordance avec le plan de priorités pédagogiques
- Concordance avec les orientations de l'unité
- Caractère transférable
- Caractère novateur

4. Projets d'intégration pédagogique (suite...)

Critères d'évaluation d'un projet

3. Présentation du projet

- Objectifs clairs
- Nature et forme du produit final explicitées
- Montage financier clair et détaillé
- Si projet phase 2 ou 3 : établir le lien avec l'étape précédente et démontrer que le projet progresse à l'aide d'un bilan.

4. Projets d'intégration pédagogique (suite...)

Exemples de projet réalisés

- Glossaire à l'intention des étudiants du certificat de relations publiques
- Parcours touristiques et linguistiques des quartiers ethniques de Montréal sous forme de fichiers mp3
- Rencontres trimestrielles des enseignants des programmes de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de la FAS

4. Budget de l'intégration pédagogique

- Budget de 36 charges de cours : 283, 953.60\$
- Sommes non utilisées ne peuvent plus être reportées à l'année universitaire suivante

5. Rôles et responsabilités



- Responsable de projet
- CLIP
- CUIP
- Direction
- Conflits d'intérêt

5. Rôles et responsabilités du responsable de projet

Préparation du projet (phase non rémunérée)

- Recruter les participants au projet
- Préparer la demande
- Soumettre la demande de projet à la direction et au CLIP
- Recevoir la recommandation du CLIP

Réalisation du projet (phase rémunérée)

- Participer au projet
- Coordonner, s'il y a lieu, et faire le rapport final du projet
- Faire parvenir au BPE les demandes de paiement
- S'assurer du dépôt du produit final à l'Assemblée départementale, au CLIP et au CUIP

5. Rôles et responsabilités des CLIP



1. Mandat du CLIP
2. Rôles et responsabilités du CLIP en 3 volets
3. Rémunération des membres du CLIP

5. Rôles et responsabilités des CLIP

Comité local d'intégration pédagogique (CLIP) :

Comité paritaire composé de 2-3 professeurs (ou responsables de programmes) et de 2-3 chargées et chargés de cours pour chacune des unités concernées.

Mandat:

- **Favoriser la réalisation** de projets pédagogiques (promotion et soutien);
- **Évaluer les projets** qui lui sont soumis, en lien avec les objectifs départementaux, facultaires et institutionnels et transmettre ses évaluations aux chargées ou chargés de cours concernés;
- **Transmettre tous les projets au CUIP** accompagnés de recommandations
- **Faire le suivi et acheminer les projets recommandés** à l'assemblée départementale ou de faculté ou au vice-décanat aux études (FEP)

5. Rôles et responsabilités des CLIP (...suite)

En quoi consistent vos responsabilités ?

Volet 1: Promouvoir et communiquer

Volet 2: Administrer le CLIP

Volet 3: Traiter les demandes de projet

5. Rôles et responsabilités des CLIP (...suite)

Volet promotion/communication

- Promouvoir et diffuser de l'information sur le programme et ses activités;
- Établir des liens avec les collègues de vos unités pour favoriser le développement des projets;
- Encadrer et soutenir vos collègues qui présentent des projets;
- Communiquer avec le CUIP;
- Favoriser les échanges à l'intérieur de l'unité: Assemblée départementale, Comité des études, associations étudiantes.

Volet administratif

- Planifier les activités annuelles du CLIP: établir les priorités pédagogiques (au besoin), le calendrier des rencontres, les activités de promotion, etc.;
- Rédiger le Rapport d'activités à la mi-parcours et à la fin de l'année et le remettre au CUIP.

5. Rôles et responsabilités des CLIP (...suite)

Volet projet

- Avant chacune des dates de dépôt, faire le suivi des projets en cours et communiquer l'état d'avancement des projets au CUIP;
- Recevoir les projets;
- Étudier les projets en fonction des objectifs de l'unité et des critères d'évaluation;
- S'assurer que les membres du CLIP ne soient pas en conflit d'intérêt;
- Analyser les projets en équipe CLIP;
- Communiquer au responsable de projet la décision du CLIP;
- Rédiger des recommandations justifiées sur le formulaire de demande de projet;
- Acheminer au CUIP tous les projets reçus;
- Acheminer à l'Assemblée départementale ou facultaire les projets recommandés;
- Recevoir le produit final du projet;
- Recevoir le rapport final d'un projet d'intégration pédagogique et le transmettre au BPER.

5. Rôles et responsabilités des CLIP (...suite)

Rémunération des membres des CLIP, petit et grand

- Heures travaillées et pointées
- Petit CLIP: 27 heures
- Grand CLIP: 36 heures (FSE, FEP, FSI, Fac. Aménagement, Fac. Médecine dentaire, Fac. Musique)
- Dernier tiers payé avec la remise du rapport final

5. Rôles et responsabilités du CUIP



1. Mandat du CUIP
2. Membres du CUIP

5. Rôle et responsabilités du CUIP

Comité universitaire d'intégration pédagogique (CUIP):

Comité paritaire formé de 3 représentants de l'université et 3 représentants désignés par le SCCCUM

Mandat:

- **Promouvoir et soutenir** l'intégration pédagogique auprès des départements et des facultés
- **Recevoir des projets pédagogiques** des chargés de cours impliquant des professeurs.
- **Sélectionner les projets pédagogiques** qui répondent aux objectifs définis par la politique et accorder les ressources financières appropriées, selon un ensemble de critères déterminés

5. Structure et mandat des comités responsables (...suite)

Membres actuels du CUIP

Représentants de l'Université

Richard St-Onge
Vice-doyen aux études (interim)
Directeur de la gestion des programmes (FEP)

Nancy Deslandes
Adjointe au directeur, BPER

Mireille Tremblay
Directrice Département
traduction et linguistique, FAS

Représentants du SCCCUM

Jacqueline Bortuzzo
Chargée de cours, département
de didactique, FSÉ

Dominique Barot
Chargée de cours, FEP

Guylaine Messier
Chargée de cours, Kinésiologie

5. Rôles et responsabilités de la direction



1. Promotion
2. Fonctionnement

5. Rôles et responsabilités de la direction

- Promotion
 - Appuyer la promotion du programme et favoriser le développement des projets
- Fonctionnement
 - S'assurer que des professeurs soient nommés par l'Assemblée départementale ou facultaire
 - Rédiger la recommandation sur le formulaire
 - Veiller à ce que les membres du CLIP bénéficient de conditions favorables à l'exercice de leur mandat (accès aux salles de réunion, gestion des documents dont l'archivage des documents)

5. Conflits d'intérêt



1. CLIP
2. Direction

Attention aux conflits d'intérêt!

- CLIP
 - Les membres d'un CLIP doivent se retirer du processus d'évaluation et ne peuvent être la personne à contacter lorsqu'ils participent à un projet
- Direction
 - Un membre de la direction ne peut être signataire pour un projet auquel il ou elle participe
- Rémunération
 - Une personne ne peut recevoir une double rémunération pour une même tâche

6. Dates à retenir

1er octobre: dépôt des demandes de projet par les chargés de cours au CLIP

15 octobre:

- transmission au CUIP des demandes de projet et des recommandations du CLIP
- transmission au CUIP du statut des projets en cours
- remise au CUIP du rapport d'activité mi-parcours

1er avril: dépôt des demandes de projet par les chargés de cours au CLIP

15 avril:

- transmission au CUIP des demandes de projet et des recommandations du CLIP
- transmission au CUIP du statut des projets en cours
- remise au CUIP du rapport d'activités annuel (fin de 1^{ère} année de mandat)

7. Liens utiles

Pour en savoir plus sur l'intégration pédagogique...

Politique sur l'intégration pédagogique

http://www.drh.umontreal.ca/documents/bpe/Politique_50-29.pdf

Document d'information sur l'intégration pédagogique

<http://www.drh.umontreal.ca/documents/bpe/Doc-infomation-CUIP.pdf>

Listes des membres des CLIP et CUIP

http://www.drh.umontreal.ca/documents/bpe/Liste_CLIP_CUIP.pdf

Rapport d'activités du CLIP *(nouveau)*

http://www.drh.umontreal.ca/documents/formulaires/bpe/rapport_activite_CLIP.pdf

Formulaire demande de projet

http://www.drh.umontreal.ca/documents/formulaires/bpe/Integration_Pedago.pdf

Rapport final d'un projet d'intégration pédagogique *(nouveau)*

http://www.drh.umontreal.ca/documents/formulaires/bpe/rapport_final_projet.pdf

Liste des projets acceptées depuis 2005

http://www.drh.umontreal.ca/documents/bpe/Projet_int_peda.pdf

Site du SCCCUM

http://www.scccum.umontreal.ca/integration_pedagogique.html



Le CUIP vous remercie
de votre engagement au
sein des CLIP